

---



---

 SUPPLEMENT

## AUX HUILES VEGETALES DISTILLÉES.

## HUILE DE CIRE.

*Oleum Ceræ.*

℥ Cire jaune. . . . . ℔j.

Après avoir fait fondre la Cire sur un feu doux, & y avoir mêlé exactement pendant qu'elle est en fusion, du Sablon sec & bien pur, vous formerez avec cette masse refroidie des boulettes dont vous remplirez une Cornue de verre environ à moitié. Mettez cette Cornue dans un fourneau de réverbère, & après avoir adapté & lutté un Récipient à la Cornue, donnez le feu par degrés. On peut aussi se servir du Bain-de-Sable. Il sortira d'abord un Phlegme acide, d'une odeur de graisse très-désagréable. En augmentant le feu, le Phlegme deviendra plus acide, & sera suivi d'une Huile qui, parvenue au Récipient, se coagulera & prendra la consistance du Beurre dont elle retient le nom. Lorsqu'il ne sortira plus rien de la Cornue, déluttez les Vaisseaux, séparez le Phlegme acide qu'on nomme quelquefois *Esprit-de-Cire*, de la substance Butyreuse. Prenez ce Beurre, & distillez-le à la Cornue une seconde fois, en le mêlant avec de nouveau sable. Dans cette seconde distillation le Phlegme acide sera accompagné d'une Huile moins épaisse que n'étoit le Beurre de la première. Cette Huile sortira par gouttes qui se succéderont continuellement les unes aux autres. Lorsque la distillation sera finie, vous séparerez encore l'Huile du Phlegme; & si vous voulez procurer à la première encore plus de fluidité & de ténuité, vous la distillerez une troisième fois.

*Seconde Partie.*

V

sième fois de la même maniere. Vous aurez par cette dernière opération une Huile de Cire claire & fluide.

On peut, au lieu du Sablon, employer de la Brique, de la Craye, de la Chaux vive ou éteinte, (\*) des Cendres de Bois ou d'Os calcinés, ou d'autres matieres semblables, qui sont propres à empêcher la trop grande raréfaction, à tenir divisées les molécules qui la composent, & par conséquent à faciliter l'action du feu qui opere la séparation de l'Huile & de l'Acide qui composent cette substance. Quelques Artistes se servent encore de terres Bolaires ou Argilleuses, mais le Sablon paroît devoir être préféré, parceque ne fournissant rien dans la distillation, il ne peut altérer les produits qui en résultent. L'Huile épaisse nommée *Beurre-de-Cire*, qui sort dans la première distillation, a une odeur désagréable de graisse échauffée, & assez semblable à celle qu'on connoît vulgairement sous le nom d'odeur de *Graillon*. L'Huile de la seconde distillation conserve encore beaucoup de cette odeur. Celle de la troisième en a moins. Pour la lui enlever encore davantage, on peut la rectifier à l'eau simplement dans une Cucurbite, de la même maniere qu'on rectifie les autres Huiles Empyreumatiques dont on a parlé. Lémery propose dans son cours de Chymie, une maniere d'obtenir l'Huile de la *Cire*, sans aucune addition de substance étrangere. Il se sert d'une Cucurbite pour cette opération, & il dit que le *Beurre* sort en vapeurs blanches, dont une partie va se figer dans le Récipient, tandis que l'autre s'arrête dans le Chapiteau. Mais on ne voit pas quel avantage peut avoir ce procédé sur celui qui est ordinairement en usage. Lémery convient que ce dernier est plus aisé & plus prompt.

On prévoit par ce qui a été dit dans quelques-uns des articles précédens, que les vues qu'on se propose dans ces différentes distillations, sont de dégager l'Huile, de l'acide qui lui est uni. Peut-être par cette raison devoit-on préférer au Sable dans la rectification, les terres absor-

(\*) La Chaux éteinte, comme plus divisée, paroît préférable.

## AUX HUILES VEGETALES.

159

bantes, telles que la Craye, la Chaux, &c. *Le Beurre & l'Huile de Cire* ne sont ordinairement en usage qu'à l'extérieur. Ces deux Huiles sont anodines, propres à ramollir les parties trop tendues, à remédier à l'érosion de la peau, & à la prévenir. L'Huile de *Cire* convient par conséquent dans les gerfures des lèvres, dans celles qui attaquent le mammelon : elle appaise les douleurs des Hemorrhoides, tant internes qu'externes. On s'en sert aussi dans les brûlures, & dans ces tumeurs connues sous le nom d'engelures, causées par le froid, dans lesquelles la peau devenue d'un rouge livide, laisse appercevoir des crevasses douloureuses. On employe aussi avec succès *l'Huile de Cire*, rectifiée en forme de liniment, pour rendre aux ligamens des articulations, & aux tendons qui vont s'y attacher, la souplesse qu'ils ont perdue. Je ne parle point de l'usage intérieur de *l'Huile de Cire*, quoique quelques Auteurs ayent proposé d'en donner quelques gouttes dans les douleurs néphrétiques ; mais ce remède est entièrement hors d'usage.

